



Extrait du site FADBEN

<http://fadben.asso.fr/Rapport-moral-2010.html>

Rapport moral 2010

- Fédération -

Date de mise en ligne : lundi 17 janvier 2011

FADBEN

1. Vie de l'association

L'association a enregistré en 2010 (année civile) 967 adhésions, une légère diminution par rapport à l'an dernier.

Au cours de l'année 2010, le BN s'est réuni 6 fois. Un BN a été consacré exclusivement à la réactualisation de la circulaire de mission.

La vie de l'association passe par la communication.

Communication externe d'une part, prioritairement véhiculée par le site web. Un énorme travail de refonte du site a été entrepris. Nous travaillons à ce projet depuis Février 2010. Nous sommes en mesure de vous proposer l'analyse de notre démarche (diagnostic, évaluation des besoins, études de faisabilité, mise en oeuvre). Ainsi que la maquette du site.

Communication interne d'autre part. Elle passe désormais par :

- la liste Inter-Adben qui a donné lieu à de nombreux échanges en cette année à l'actualité chargée.
- La Lettre de la FADBEN, lettre électronique destinée aux adhérents, transmise par les délégués académiques.

2. Réflexion professionnelle

La réflexion professionnelle s'est exprimée d'une part dans les publications de la revue Médiadoc dont les numéros de l'année 4 et 5 ont accompagné la réflexion associative sur la problématique du Document numérique dans notre environnement professionnel, ainsi que sur la signification et la portée de l'acte d'enseigner.

Le groupe de travail métier a poursuivi le travail initié lors de la conception du Référentiel métier.

Le groupe enquête nationale se penche sur les connaissances informationnelles des élèves du secondaire.

3. Relations institutionnelles

Les relations avec l'institution sont toujours marquées par le souci de faire avancer le positionnement institutionnel sur le métier de professeur documentaliste, avec la demande récurrente d'une adaptation de la circulaire de 1986. Une adaptation nécessaire au regard de l'existence du CAPES, de l'évolution du système éducatif, de la société, du développement du numérique et des réseaux (information des CDI, développement de l'Internet). Au regard aussi de l'évolution de la recherche en sciences de l'information et en sciences de l'éducation ; de l'émergence du nouveau concept de "culture informationnelle" proposé par la communauté des chercheurs pour mieux appréhender la complexification actuelle des relations entre l'enseignement, l'éducation et l'information.

Les chercheurs éclairent le tournant didactique qui a prolongé et repositionné les pratiques pédagogiques mises en oeuvre dès les années quatre-vingt, pratiques impulsées et portées par la fédération dès sa création en 1974, comme en témoignent les manifestes de 1978 et de 2008.

La circulaire de mission de 1986, insistait déjà sur le rôle pédagogique des « documentalistes-bibliothécaires » et sur leur rôle de formateurs auprès des élèves mais reconnaissons qu'elle est obsolète sur bien des aspects. Il est aujourd'hui essentiel de la recentrer sur quelques missions fondamentales. Notre texte de référence demeure le Référentiel métier publié par la Fadben .

C'est dans cet esprit qu'on été menées, avec la DGESCO, les négociations sur le projet de nouvelle circulaire. C'est aussi dans ce sens que nous avons répondu aux différents appels à contribution sur la réforme du lycée et les nouveaux programmes.

Un sentiment récurrent d'impuissance.

Force est de constater que nous ne sommes pas attendus là où logiquement conduit tout CAPES, à savoir être reconnus non seulement en tant que spécialistes d'un domaine de compétences spécifiques : les sciences de l'Information et de la Communication et les sciences et techniques documentaires, mais également en tant que spécialistes des sciences de l'éducation disposant d'une didactique et d'une pédagogie relevant d'un domaine disciplinaire spécifique pour transmettre aux élèves des savoirs eux aussi spécifiques.

Le constat est une absence d'accompagnement de l'évolution du métier et de notre réflexion par des textes réglementaires, l'absence de cadre national, de programme d'enseignement, un conservatisme politique à l'opposé du volontarisme des acteurs professionnels. Le professeur documentaliste seul dans un établissement se retrouve avec un sentiment récurrent d'impuissance.

Ce qui nous donne l'impression de radoter. Il est étrange de constater que lorsque nous posons des questions sur le métier de professeur documentaliste nous obtenons des réponses sur le lieu où il exerce et son évolution ! De même, si une place nous a été plus ou moins reconnue dans l'accompagnement personnalisé, nous sommes une fois de plus attendus en marge de l'enseignement ! Raison de plus pour continuer encore et malgré tout nos actions :

- porter l'idée d'un module de formation des élèves inscrit à leur emploi du temps et intégrant des temps décrochés pour développer les connaissances informationnelles. Les professeurs documentalistes n'ont pas l'intention d'abandonner leur mission pédagogique d'enseignement. Le ministère sait inscrire des priorités à l'emploi du temps des élèves quand il le décide et sait aussi accompagner les réformes de moyens raisonnables.
- insuffler la promotion d'un véritable curriculum en information documentation auprès des institutions.
- s'appuyer sur les institutions et les associations qui portent la même finalité et avec lesquels nous collaborons.

4. En guise de conclusion

Il nous semble essentiel, en guise de conclusion, d'améliorer notre collaboration avec vous, les délégués académiques, de renouveler nos pratiques associatives à l'heure du numérique afin de pousser nos idées dans les académies, d'aider nos jeunes collègues à mettre en oeuvre notre vision du métier.

Il s'agit de des-siner, ensemble, une véri-table stra-tégie asso-ciative pour demain.

Martine ERNOULT présidente de la FADBEN

15 janvier 2011